

CONDITIONS DE VENTE

(des arbres et relevés généalogiques)

Article 1 : Les articles vendus restent la propriété d'ARBORESCENCE jusqu'au paiement intégral des sommes dues. Les prix s'entendent en euros et franco de port. Une participation forfaitaire aux frais d'emballage et d'expédition est appliquée à chaque commande (5,50 €). S'ils sortent du cadre défini ci-dessus, les taxes ou frais engagés par ARBORESCENCE pour le transport des produits seront facturés en sus.

Article 2 : Le règlement des produits s'effectue à la commande et par chèque à l'ordre de Caroline BERGER, ou par virement bancaire (nous contacter pour coordonnées).

Article 3 : ARBORESCENCE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande du client (cachet de La Poste faisant foi). La commande est passée impérativement par courrier à l'aide du présent bon de commande.

Article 3 : Une adresse de livraison différente de l'adresse du client peut être mentionnée sur le bon de commande.

Article 4 : Le client est tenu de vérifier l'état de l'emballage et la conformité du ou des produits livrés. Toute réclamation sur les vices apparents ou sur la non-conformité des produits livrés devra être signalée par le client dans les trois jours ouvrables à compter de la date de réception des produits par le client, en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception à ARBORESCENCE. A défaut d'une réclamation effectuée dans le délai prévu, les produits livrés seront réputés conformes et acceptés par le client.

Article 5 : Le client dispose d'un délai de 3 jours ouvrés à compter de la réception de sa commande pour retourner à ARBORESCENCE les articles dont il ne serait pas entièrement satisfait, dans leur emballage d'origine et non détériorés. Les frais de retour sont à la charge du client. Les articles retournés seront échangés ou remboursés à la demande du client, au plus tard dans un délai de 15 jours à réception de la réclamation. Conformément à la réglementation en vigueur, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les arbres ayant fait l'objet d'une personnalisation.

Article 6 : ARBORESCENCE ne peut être tenu pour responsable des détériorations survenues lors de l'envoi par le client des éléments nécessaires à la composition d'un arbre personnalisé (photos, CDROM, disquette ou autres).

Article 7 : ARBORESCENCE décline toute responsabilité en cas d'erreurs commises lors de l'impression d'arbres personnalisés si les renseignements fournis par le client comportent des omissions, des erreurs, des fautes d'orthographe, des textes mal rédigés ou illisibles.

Article 8 : Les arbres généalogiques et les relevés d'actes sont des créations déposées par ARBORESCENCE au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle : toute contrefaçon ou reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite et passible de peine.

Article 9 : Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions de vente avant de passer commande. Il en accepte expressément et irrévocablement les termes tels que énoncés. Toutes les ventes de produits par ARBORESCENCE sont exclusivement faites aux présentes conditions.